



# Zen Ô Pattes

## ASSURANCE SANTÉ CHIEN CHAT



### QUALITÉ

des garanties couvrantes adaptées à votre besoin.



### REMBOURSEMENT



5 jours maximum et jusqu'à 2 000 €/an par animal quelle que soit la formule<sup>(4)</sup>.



### TARIF UNIQUE

qui ne varie pas en fonction de l'âge de votre animal.

**FRAIS DE DOSSIER : 0 €**

	ESSENTIELLE		CONFORT		INTÉGRALE	
	Accident	Maladie	Accident	Maladie	Accident	Maladie
Limite d'âge à la souscription	Plus de 2 mois		De 2 mois à 8 ans		De 2 mois à 8 ans	
FRAIS MÉDICAUX	✓	✗	✓	✗	✓	✓
FRAIS CHIRURGICAUX	✓	✗	✓	✓	✓	✓
ASSISTANCE	200 €/an		200 €/an		200 €/an	
FRAIS EN CAS DE DÉCÈS <sup>(1)</sup>	✓	✗	✓	✗	✓	✗
VACCIN <sup>(2)</sup>	✗		✓	✓		
VISITE DE SUIVI MÉDICAL <sup>(3)</sup>	✗		✓	✓		
PLAFOND DE REMBOURSEMENT <sup>(4)</sup>	2 000 €		2 000 €		2 000 €	
FRANCHISE <sup>(5)</sup>	30 % avec un minimum de 30 € et maximum de 200 €		30 % avec un minimum de 30 € et maximum de 200 €		30 % avec un minimum de 30 € et maximum de 200 €	
DÉLAIS DE CARENCE	15 jours	✗	15 jours	45 jours	15 jours	45 jours
	INTERVENTION CHIRURGICALE	15 jours	✗	15 jours	120 jours	15 jours
TARIF / MOIS CHAT 	9,90 €		16,90 €		28,90 €	
TARIF / MOIS CHIEN 	13,50 €		22,90 €		à partir de 31,90 €	

<sup>(1)</sup> En cas d'accident, les frais d'euthanasie sont pris en charge à hauteur de 100 € maximum ainsi que 100 € pour les frais d'inhumation ou d'incinération.

<sup>(2)</sup> Un vaccin par an jusqu'aux 2 ans de l'animal.

<sup>(3)</sup> Une consultation par an de 30 €, délai de carence de 45 jours.

<sup>(4)</sup> Plafond de remboursement de 2 000 € dont 1 600 € de frais de soins et 400 € de médicaments.

<sup>(5)</sup> Franchise de 30 % par sinistre avec un minimum de 30 € et un maximum de 200 €. Si l'animal a 10 ans ou plus au moment de la maladie, la franchise est doublée (maximum 200 €).

L'assurance santé animale qui couvre l'essentiel des dépenses de santé que vous pouvez être amené à faire pour prendre soin de votre petit compagnon préféré ou assurer son suivi médical :

<b>FRAIS MÉDICAUX</b>	Remboursement des honoraires du vétérinaire, soins, examens, examens complémentaires (ex. radiologie...), analyses, pharmacie, homéopathie.
<b>FRAIS CHIRURGICAUX</b>	Remboursement des honoraires du vétérinaire qui pratique un acte chirurgical (ex. : opération du tendon), examens complémentaires (ex. radiologie...), analyses, anesthésie, pharmacie, ambulance animale uniquement en cas d'accident, séjour en clinique vétérinaire, prothèses orthopédiques.
<b>ASSISTANCE</b>	Remboursement à hauteur de 200 €/an des frais de transport d'un de vos proches vers votre domicile pour s'occuper de votre animal de compagnie en votre absence ainsi que des frais de garde de l'animal dans un refuge, une pension ou un chenil.
<b>FRAIS EN CAS DE DÉCÈS SUITE À ACCIDENT</b>	<u>Frais d'euthanasie</u> : Remboursement à hauteur de vos dépenses et jusqu'à 100 € maximum. <u>Frais d'incinération/inhumation</u> : Remboursement à hauteur de vos dépenses et jusqu'à 100 € maximum.
<b>VACCIN</b>	Un vaccin / an jusqu'aux 2 ans de l'animal sans franchise ni délai de carence.
<b>VISITE DE SUIVI MÉDICAL</b>	Remboursement d'une consultation de vétérinaire pour un bilan de santé de votre animal ou pour son vaccin annuel.

## AVANTAGES

- **Aucun frais de dossier.**
- **Aucune limite d'âge** à la souscription pour la **Formule Essentielle**.
- **Même tarif quel que soit l'âge** de l'animal (toutes formules).
- Délai de **remboursement en 5 jours maximum**.
- **Une visite de suivi médical**, en Formule Confort et Intégrale, **quel que soit le motif** à hauteur de 30 € (1 fois/an et sans franchise).
- **Un vaccin pris en charge jusqu'aux 2 ans de l'animal sans franchise et sans délai de carence**.
- **Frais d'euthanasie et d'incinération** en cas d'accident à hauteur de **100 €/acte**.
- **En cas d'hospitalisation du propriétaire**, prise en charge du transport d'un proche vers le domicile ou de la garde de l'animal, dans la limite de **200 € /an**.